

# L'Espagne après la France relève la part du Fpr dans le génocide rwandais

Kinshasa, 08/12/2008 / Politique

**Le Congrès allemand a demandé au gouvernement Zapatero de « continuer à soutenir » une enquête « complète, objective et indépendante sur cet atroce assassinat de neuf sujets espagnols ainsi que d'autres personnes victimes de ces massacres.**

Les extrémistes hutus sont-ils les seuls responsables du génocide qui a endeuillé le Rwanda en 1994 ? Cette question n'était pas posée, il y a quelques mois. Même ceux que chatouillait l'envie de poser cette question en public, n'osaient pas le faire tant que le monde entier était sous le choc de ce drame, le plus important après l'holocauste. Quiconque osait le faire avait la chance de se voir aligné du côté de ceux qui avaient commis ce génocide et se retrouver au banc de la communauté internationale.

Aujourd'hui, sans banaliser ce drame que tout le monde continue à déplorer, des voix s'élèvent pour que justice soit faite. Autant que les auteurs de ce crime sont poursuivis, traqués jusque dans leur dernier retranchement, autant les responsabilités doivent être rétablis.

## **Le Congrès passe à la vitesse de croisière**

C'est dans ce cadre que le Congrès espagnol vient de lancer un appel pour que les responsables Tutsi du "génocide" de 1994 soient jugés en Espagne. C'est une grande première. Cela peut même paraître choquant. Le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner qui estimait qu'il serait absurde de penser que des Tutsi seraient co-auteurs du génocide qui a frappé les tutsi tomberait en renverse devant les affirmations espagnoles. Son pays compte pourtant parmi les premiers à avoir parlé de la responsabilité du Fpr dans le génocide. La thèse française s'arrête au déclenchement en allant fouiller dans les circonstances du double assassinat des présidents le Rwandais Juvénal Habyarimana et le Burundais Cyprien Ntariamira dont l'avion avait été abattu au-dessus de Kigali.

Le juge français s'est intéressé à ce dossier de l'avion plus pour rendre justice aux Français morts dans cet avion que pour élucider les causes du génocide. Les deux opérations se tenant, il était impossible au juge français de ne pas évoquer la part de l'assassinat de ces deux présidents dans le déclenchement du génocide. Les Espagnols pensent que c'est le moment de rendre aussi justice aux citoyens espagnols qui ont été tués lors de ces événements au Rwanda.

Tous les groupes parlementaires sont d'avis que ce crime des citoyens espagnols ne doit pas rester impuni. C'est pourquoi le Congrès espagnol a demandé à la justice espagnole de se saisir du dossier afin de juger les responsables du génocide rwandais qui, jusque-là, n'ont jamais été dans le collimateur de la justice internationale.

## **Déclenchement des mécanismes pour la mise en accusation**

Au courant de la semaine passée, les groupes parlementaires espagnols ont approuvé à l'unanimité, dans la Commission des Affaires Étrangères du Congrès, une proposition d'arrêté qui demande au gouvernement de déclencher les mécanismes nécessaires pour que les militaires accusés dans ces massacres au cours des années 90 aussi bien au Rwanda que partout dans la région de Grands Lacs soient traînés devant la justice espagnole.

Dans ce cadre, il nous revient que le Tribunal espagnol chargé des procès initiés à l'étranger : " La Audiencia Nacional ", a déjà dans son collimateur 40 personnes présumées responsables de génocide. Au nombre des victimes, on compte qui neuf ressortissants espagnols tombés entre 1994 et 1997. La Commission des Affaires Étrangères du Congrès a approuvé, avec la voix favorable de tous les groupes politiques, un amendement transactionnel sur la proposition d'arrêté originaire de la fédération des partis sur la conduite au Rwanda et aux Grands Lacs. Pour ce faire, il est demandé au gouvernement Zapatero de "continuer à soutenir" une enquête "complète, objective et indépendante sur cet atroce assassinat de neuf sujets espagnols ainsi que d'autres personnes victimes de ces massacres. Le 6 février 2008, le juge de " l'Audiencia Nacional ", Fernando Andreu, a ordonné l'arrêt de 40 militaires de l'Armée Patriotique Rwandaise comme responsables présumés de crimes internationaux de génocide, crimes contre l'humanité et de guerre ainsi que de torture. L'Interpol et le système européen Sirène ont déjà annoncé des mandats d'arrêts internationaux contre eux.

## **Des suspects aux postes importants**

Il nous revient que neuf de ces accusés occupent actuellement "des postes clé et d'une certaine importance politique et diplomatique en dehors des frontières de Rwanda", a annoncé le député de CiU Jordi Xuclà. On trouve également parmi les suspects, l'ambassadeur rwandais en Inde ainsi que les soldats qui participent actuellement à la Force Hybride de maintien de la paix de l'Onu et de l'Union Africaine au Darfour. Un député du parti socialiste espagnol, Eduardo Madina, a expliqué que cette initiative traite "d'un de grands trous noirs" de la fin du XXème siècle. C'est pour cela, a-t-il estimé, que le Gouvernement doit "continuer à agir afin que les assassins soient amenés en justice " afin que leurs crimes ne demeurent pas impunis. Quant au député du parti de centre-droit, le PP, José Ignacio Landaluce, il a lui aussi garanti le soutien de son groupe à la proposition. Il a en plus insisté sur le besoin de réaliser une enquête "exhaustive" sur ces faits afin que les coupables soient capturés. Cependant, a-t-il fait remarquer il faut des mesures pour que les coopérants espagnols au Rwanda puissent rester en place. C'est, a-t-il estimé, une façon de rendre hommages aux six des neuf Espagnols tués au Rwanda qui travaillaient dans le domaine humanitaire.

Aitor Esteban, député du parti nationaliste basque PNV, partage la même idée. Il a demandé en plus la comparution du général espagnol Vicente Díaz de Villegas, qui était à la tête militaire de la Mission de l'Onu au Congo pendant cinq semaines, et dont le témoignage pourrait "éclairer" la situation. Quant à Gaspar Liamazares, du parti politique de gauche IU, il partage aussi l'esprit de cette initiative au nom de la justice universelle. C'est cette justice qui a été exigée, avant la session de la Commission, par Jordi Palau, avocat des neuf victimes espagnoles et d'autres victimes rwandaises.

Comme on devrait s'y attendre, l'avocat des victimes a manifesté sa pleine satisfaction pour l'initiative des parlementaires. Il est même allé, révèle [www.elpural.com](http://www.elpural.com), jusqu'à estimer que le gouvernement espagnol peut demander l'extradition des responsables ainsi désignés des crimes pour être jugés en Espagne.

**(SL/Th/GW/Yes)**

**JDG/L'Avenir**

Last edited: 08/12/2008 18:56:20